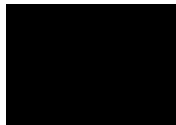


Suppression de la messe traditionnelle à Semur en Auxois

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 14 février 2022

 plusieurs années, **une messe traditionnelle était célébrée à la Collégiale Notre-Dame de Semur en Auxois** (70 km au nord-ouest de Dijon) par l'abbé Baud, curé de la paroisse (nommé en septembre dernier curé de la paroisse Saint-Michel de Dijon à laquelle est désormais rattachée la communauté traditionnelle de Saint Bernard à Fontaine les Dijon).

Le nouveau curé qui célébrait la messe traditionnelle il y a quelques années dans une de ses précédentes affectations paroissiales **a dû supprimer cette messe n'ayant pas de prêtre disponible pour l'aider à assumer sa charge.**

Quand il y a eu l' "affaire de la communauté Saint-Bernard de Fontaine les Dijon", Mgr Minnerath affirmait haut et fort que "la célébration de la messe tridentine n'était pas en cause" et qu'il avait dans son diocèse les ressources pour assurer les messes traditionnelles (sans l'appui de communautés extérieures). Il s'est ravisé pendant l'été pour Dijon puisqu'un prêtre de l'Institut du Christ Roi a été nommé à Fontaine les Dijon... mais force est de constater qu'il y a bien un besoin dans ce diocèse de prêtres extérieurs y compris pour assurer un ministère auprès des fidèles attachés à la messe traditionnelle.

Rappelons aussi qu'une messe mensuelle dans la forme extraordinaire a été célébrée pendant plusieurs années à Beaune par un prêtre du diocèse, messe qui a été arrêtée (sans chercher de solution) quand le célébrant a quitté le diocèse pour rentrer dans un ordre religieux.